

« INNOVATION PEDAGOGIQUE dans les LYCEES TECHNOLOGIQUES » (LEGT)

Carrefour : Maîtrise des langues par groupes de compétences

Animation :

1. Quelques repères
2. Des questions, des témoignages, des pistes
3. Des contraintes / Des points d'appui
4. Des besoins en formation

1. Quelques repères

Rupture paradigmatique:

- nouveau regard sur les langues (privilégier la communication)
- Approche par compétences: « ne pas considérer des espaces de savoirs, mais de savoir-faire »
- Approche actionnelle : « faire faire à tous et tous ensemble »
- Le cours de langue comme espace d'apprentissage visant l'épanouissement individuel et vecteur d'intégration de l'individu à la vie du groupe: visée coopérative, apprentissage de la citoyenneté

Quelques repères (suite) : le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

- Institué en 2001
- 5 compétences: compréhension de l'écrit – expression à l'écrit - compréhension de l'oral – expression à l'oral en continu (visée plus descriptive et narrative) – expression à l'oral en interaction (visée plus argumentative)
- 3 niveaux de compétences
 - Élémentaire (A1, A2)
 - Utilisateur indépendant (B1 seuil; B2 confirmé)
 - Expérimenté (C1 autonome; C2 confirmé)
- Le décret du 22 Août 2005 fixe les niveaux d'exigence et instaure les niveaux de compétences dans l'enseignement

2. Des questions.... :

- Y-a-t-il une recette pour motiver les élèves?
- Peut-on utiliser les modules pour travailler les différentes compétences?
- Comment gérer les dynamiques contradictoires dans l'équipe?
- Comment le CECRL peut-il contribuer à créer une dynamique d'équipe?

2. Des témoignages, des pistes :

Lycée Notre Dame Le Ménimur à Vannes

Utilisation des heures de modules de façon annualisée (1.5 heures de LV1 et 1.5 heures de LV2 avec tous les enseignants regroupées sur un après-midi)

Utiliser des heures en barrettes pour permettre à des enseignants de co-intervenir sur des compétences spécifiques

Proposer aux enseignants de mettre en œuvre des stratégies différenciées avec des tâches spécifiques à réaliser (scénarii)

S'appuyer sur les projets (ex: séjours linguistiques, immersion professionnelle à l'étranger) pour créer des situations de communication authentiques

3. Des contraintes / Des points d'appui :

Penser le CECRL comme une innovation à la fois pédagogique mais aussi organisationnelle

- Ne pas se contenter d'une simple mise en place d'un dispositif pédagogique (heures en barrettes)
- Prendre en compte les différentes étapes de l'innovation : prise de conscience – mobilisation des acteurs – enrôlement – mise en œuvre de l'innovation – institutionnalisation – diffusion
- Repérer les résistances au changement (mobilisation des équipes, réticences à remettre en cause leurs démarches didactiques)

3. Des contraintes / Des points d'appui (suite):

- Clarifier le portage institutionnel et le portage opérationnel dans la mise en œuvre du CECRL, dans une démarche de projet (Ex: Quels effets attendus ? Quels « effets pervers »?)
- Identifier les logiques en confrontation à l'intérieur de l'établissement et dans les équipes (cf Boltanski et Thévenot):
 - Logique civique contre logique marchande?
 - Logique de l'inspiration contre logique industrielle?

4. Des Besoins en formation :

L'innovation en langues ne peut se réduire aux groupes de compétences.

Elle questionne:

- notre visée éducative: nécessaire réflexion sur le type d'élèves que l'on veut former et sur les compétences que l'on veut développer dans l'établissement
- Notre capacité à manager le changement (gérer et accompagner le changement, analyser les dynamiques de groupes des enseignants de langue)
- Notre capacité à initier et évaluer les projets (accompagner les démarches de projet dans les équipes